

## AFFIDAVIT

Je soussigné, Patrick Cabana, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Vice-président, Approvisionnements et réglementation, chez Société en commandite Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande d'autorisation de création d'un compte de frais reportés lié aux sommes engagées afin de limiter l'augmentation des coûts du plan d'approvisionnement approuvés par la Régie de l'énergie découlant de la demande tarifaire de TCPL devant l'Office national de l'énergie »;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:

*(s) Patrick Cabana*

---

Patrick Cabana

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,  
À MONTRÉAL, ce 19<sup>ème</sup> jour d'avril 2012

*(s) Linda Di Zazzo, 148176*

---

Commissaire à l'assermentation  
pour tous les districts